

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 24 JUIN 2026****L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-QUATRE JUIN,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 juin 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Marie de TOURNEMIRE, Augustine YECKE, Marie-Scholastique BOULDOIRES, Benoît AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Charles de MONTFERRAND, Claudie LEMOINE, Anne-Marie POTOT, Stéphanie RUAU

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Angelo TOCCO, Céline VERON, Bruno LECLERC, Stéphanie LETELLIER, Marina CHUPIN, Benjamin BRIAND-BOUCHER

OBJET : Finances - Décision modificative de crédits n° 1 - Budget principal et budgets annexes hors EHPAD - Exercice 2026

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

L'examen de la situation budgétaire actuelle de l'exercice 2026 fait apparaître la nécessité de procéder à des ajustements de crédits qui se traduisent, pour le budget principal et les budgets annexes hors EHPAD, par les évolutions suivantes :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	(+) 32 800 €	(+) 32 800 €
Investissement	(+) 0 €	(+) 0 €

➤ **En fonctionnement :**

L'ajustement de crédits de dépenses de + 32 800 € se répartit entre les différents budgets de la manière suivante :

- Budget principal : + 12 000 €
- Budgets annexes hors EHPAD : + 20 800 €

Au budget principal :

Le montant total des crédits du budget principal augmente de 12 k€

Il s'agit principalement de l'ajustement de la subvention aux associations pour le financement d'un poste de travailleur social accordé à Aide Accueil (50 k€). S'y ajoute celui de la subvention de fonctionnement aux budgets annexes (6 k€), des crédits alloués aux contrats d'apprentissage (11 k€), des frais d'études liés d'une part à l'analyse des besoins sociaux et d'autre part au service restauration (25 k€) et à l'entretien des bâtiments pour la réfection du sol dans certaines parties communes de la cuisine centrale (12 k€).

Ces nouveaux crédits sont compensés par la diminution des autres charges de gestions courantes (- 114 k€).

Une augmentation des crédits de recettes pour un montant de 12 k€

Il s'agit de recettes liées à l'ajustement des crédits de dotations aux amortissements.

Aux budgets annexes :

Les crédits des budgets annexes augmentent de 21 k€.

Une augmentation des crédits de dépenses pour un montant de 21 k€.

Cette augmentation correspond essentiellement à des dépenses liées à des prestations d'accompagnement au développement des activités des aidants financées par une subvention de la CARSAT (6 k€), à l'ajustement des lignes d'entretien et réparation des bâtiments (5 k€), de location de véhicules pour le portage de repas (3 k€), le traitement des biodéchets (1,7 k€), des prestations de nettoyage (1,5 k€), de maintenance informatique (1,4 k€).

Une augmentation des crédits de recettes pour un montant de 21 k€.

Les nouvelles recettes concernent l'augmentation de la subvention de fonctionnement versée par le budget principal (7 k€), celles liées à un financement de la CARSAT pour le développement des activités à destination des aidants (+ 6 k€) et les dotations aux amortissements (+ 8 k€).

➤ **En investissement :**

Au budget principal :

Le montant total des crédits du budget principal n'évolue pas mais leur structure est légèrement modifiée.

Il intègre une augmentation des crédits liés à l'acquisition de logiciel informatique (23,5 k€), l'ajustement des dotations d'amortissement de subventions transférables (12 k€) ainsi que le financement de travaux de câblage pour des vélos connectés (2,5 k€).

Ces nouveaux crédits de dépenses sont financés par une diminution des dépenses d'immobilisations corporelles (- 38 k€)

Aux budgets annexes :

Le montant des crédits du budget annexe Robert Robin n'évolue pas mais leur structure est légèrement modifiée.

L'évolution correspond à l'inscription de 8 k€ d'ajustement d'amortissement des dotations d'amortissement financée par la diminution des dépenses des immobilisations corporelles (- 8 k€).

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité adopte la décision modificative de crédits n°1 de l'exercice 2026.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1 RECAPITULATIF GENERAL

Fonctionnement

	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	12 000,00	12 000,00
2 - Budgets annexes hors EHPAD	20 800,00	20 800,00
TOTAUX GENERAUX	32 800,00	32 800,00

Investissement

	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	0,00	0,00
2 - Budgets annexes hors EHPAD	0,00	
TOTAUX GENERAUX	0,00	0,00

EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1
RECAPITULATIF PAR TYPE DE BUDGET

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	011 - Charges à caractère général	6184	Versements à des organismes de formation	11 400,00	
		617	Etudes et recherches	25 000,00	
		61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	
		615221	Bâtiments publics	12 500,00	
		61358	Autres	10 000,00	
		611	Contrats de prestations de services	2 800,00	
	011 - Charges à caractère général			62 700,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	6488	Autres	1 000,00	
		6218	Autre personnel extérieur	5 400,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés			6 400,00	
	65 - Autres charges de gestion courante	65748	Autres personnes de droit privé	50 000,00	
		65736211	Non dotés de la personnalité morale	6 800,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	200,00	
		65133	Secours d'urgence	-114 100,00	
	65 - Autres charges de gestion courante			- 57 100,00	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		12 000,00
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				12 000,00
	Total			12 000,00	12 000,00
2 - Budgets annexes hors EHPAD	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6288	Divers - Autres	1 700,00	
		6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	1 500,00	
		61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	6 000,00	
	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante			9 200,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6578	Subventions - Autres subventions	1 200,00	

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260624-DEL-2026-059-DE
Date de réception préfecture : 29/06/2026

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
2 - Budgets annexes hors EHPAD	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	6541	Créances admises en non- valeur	800,00	
		61561	Maintenance informatique	1 400,00	
		61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	5 100,00	
		61353	Locations mobilières - Matériel de transport	3 100,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure			11 600,00	
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		6 000,00
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation				6 000,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		8 000,00
		7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		6 800,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables				14 800,00
	Total			20 800,00	20 800,00
	TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT			32 800,00	32 800,00

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
1 - Budget Principal	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	139141	Communes membres du GFP	12 000,00	
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			12 000,00	
	20 - Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	23 500,00	
	20 - Immobilisations incorporelles			23 500,00	
	21 - Immobilisations corporelles	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 500,00	
		21313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	-38 000,00	
	21 - Immobilisations corporelles			- 35 500,00	
	Total			0,00	
2 - Budgets annexes hors EHPAD	13 - Subventions d'investissement	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions	8 000,00	
	13 - Subventions d'investissement			8 000,00	
	21 - Immobilisations corporelles	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments publics	-8 000,00	
	21 - Immobilisations corporelles			- 8 000,00	
	Total			0,00	
	TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT			0,00	

EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD

Fonctionnement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS Angers Budget Principal	011 - Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	2 800,00	
		61358	Autres	10 000,00	
		615221	Bâtiments publics	12 500,00	
		61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	
		617	Etudes et recherches	25 000,00	
		6184	Versements à des organismes de formation	11 400,00	
	011 - Charges à caractère général			62 700,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	6218	Autre personnel extérieur	5 400,00	
		6488	Autres	1 000,00	
	012 - Charges de personnel et frais assimilés			6 400,00	
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	777	Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat		12 000,00
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections				12 000,00
	65 - Autres charges de gestion courante	65133	Secours d'urgence	-114 100,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	200,00	
		65736211	Non dotés de la personnalité morale	6 800,00	
		65748	Autres personnes de droit privé	50 000,00	
	65 - Autres charges de gestion courante			- 57 100,00	
	Total			12 000,00	12 000,00
CCAS budget annexe CAPSA	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	61128	Prestations à caractère médico-social - Autres	6 000,00	
		6283	Divers - Prestation de nettoyage à l'extérieur	1 500,00	
	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante			7 500,00	
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	7488	Autres subventions et participations - Autres		6 000,00

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260624-DEL-2026-059-DE
Date de réception préfecture : 29/06/2026

**EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
	Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation				6 000,00
CCAS budget annexe CAPSA	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61353	Locations mobilières - Matériel de transport	3 100,00	
		6541	Créances admises en non-valeur	800,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure			3 900,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		5 400,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables				5 400,00
	Total			11 400,00	11 400,00
CCAS budget annexe résidence Monplaisir	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61561	Maintenance informatique	1 400,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure			1 400,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	7712	Produits exceptionnels sur opérations de gestion - Subvention d'équilibre		1 400,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables				1 400,00
	Total			1 400,00	1 400,00
CCAS budget annexe résidence Roseraie	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	6288	Divers - Autres	1 700,00	
	Groupe 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante			1 700,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure	61521	Entretiens et réparations sur bien immobiliers - Bâtiments publics	5 100,00	
		6578	Subventions - Autres subventions	1 200,00	
	Groupe 3 - Dépenses afférentes à la structure			6 300,00	
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	777	Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice		8 000,00
	Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables				8 000,00
	Total			8 000,00	8 000,00
TOTAUX GENERAUX - FONCTIONNEMENT			32 800,00	32 800,00	

**EXERCICE 2026 - DECISION MODIFICATIVE N°1
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES HORS EHPAD**

Investissement

	Chapitre	Article	Libellé	Dépense	Recette
CCAS Angers Budget Principal	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	139141	Communes membres du GFP	12 000,00	0,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			12 000,00	0,00
	20 - Immobilisations incorporelles	2051	Concessions et droits similaires	23 500,00	
	20 - Immobilisations incorporelles			23 500,00	
	21 - Immobilisations corporelles	21313	Bâtiments sociaux et médico- sociaux	-38 000,00	
		2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 500,00	
	21 - Immobilisations corporelles			- 35 500,00	
	Total			0,00	0,00
CCAS budget annexe résidence Roseaie	13 - Subventions d'investissement	13988	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat - Autres subventions	8 000,00	
	13 - Subventions d'investissement			8 000,00	
	21 - Immobilisations corporelles	21311	Constructions sur sol propre - Bâtiments publics	-8 000,00	
	21 - Immobilisations corporelles			- 8 000,00	
	Total			0,00	
TOTAUX GENERAUX - INVESTISSEMENT				0,00	0,00